

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES EN CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MERCREDI 19 MARS 2025**

<p>Décision du Maire N°002/2025</p>	<p>Dans le cadre de la restructuration du foyer club :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Lot n°1 – Plâtrerie – Faux plafonds - menuiseries bois- peinture – Entreprise LECOMTE</u> Travaux complémentaires : Fourniture et pose d'une porte double entre le hall d'entrée et la grande salle pour harmoniser avec les nouvelles portes du hall d'entrée Montant du devis HT : 1 279.29 € • <u>Lot n°5 – Electricité – courants forts et faibles – Entreprise BEAUCHESNE et ASSOCIES</u> Travaux complémentaires : Remplacement des déclencheurs manuels rouges afin d'uniformiser et n'avoir qu'un seul modèle de clef de réarmement. Montant du devis HT : 232.28 € <p>L'assemblée prend acte de ces décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal au Maire.</p>	
<p>Délibération n°2025/012</p>	<p>Réforme de l'apostille et de la légalisation des actes publics : désignation des référents</p> <p>L'apostille et la légalisation des actes publics (certification d'une signature ou d'un sceau sur des documents officiels produits à l'étranger) seront désormais de la compétence des notaires.</p> <p>Une base de données de signatures publiques a été créée que les notaires pourront consulter. Il est demandé aux collectivités de désigner des référents qui alimenteront cette base.</p> <p>Référents désignés à l'unanimité du conseil municipal : Mme MARCOUX LESTIEUX, Maire M. Vincent COURTIOUX, 1^{er} Adjoint Mme Cécile DEVERRIERE, 2^{ème} Adjointe M. Pierre ROCHETTE, 3^{ème} Adjoint Mme Sylvie LAVERGNE, secrétaire de mairie</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>Délibération n°2025/013</p>	<p>Participation des communes de résidence aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques maternelles et élémentaires de MAGNAC-LAVAL – Année scolaire 2023-2024</p> <p>En 2023/24, 3 enfants domiciliés sur la commune sont scolarisés à Magnac-Laval dont 1 en garde alternée.</p> <p>En l'absence de demandes de dérogation pour les enfants concernés, le Conseil Municipal, décide de ne pas régler la somme de 3 425.15 € demandée par la commune de Magnac-Laval, correspondant à la participation de notre commune aux dépenses de fonctionnement de leurs écoles publiques maternelles et élémentaires. (1 370.06 € par élève)</p>	<p>Approuvée à l'unanimité</p>
<p>Délibération n°2025/014</p>	<p>Création d'un emploi permanent à temps complet – Modification du tableau des effectifs</p> <p>Suite à une erreur d'interprétation des fiches carrière, la date de création d'un poste au 01/09/2025 par délibération n°2025/008 du 18/02/2025 est préjudiciable à l'agent concerné. Il est préférable de le créer au 01/04/2025.</p> <p>Compte tenu des possibilités d'avancement de grade de certains agents, le conseil municipal décide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif territorial principal 1^{ère} classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet à compter du 01/04/2025 - Approuve le tableau des effectifs au 01/03/2025 en annexe 1 	<p>Approuvée à l'unanimité</p>

Délibération n°2025/015	<p>Approbation des comptes de gestion de l'année 2024 établis par le service de gestion comptable de BELLAC</p> <p>Le Conseil municipal, déclare que les comptes de gestions dressés par le service de gestion comptable de Bellac n'appellent ni d'observation ni réserve.</p>	Approuvé par 13 voix pour 01 abstention
Délibération n°2025/016	<p>Approbation des comptes administratifs du budget principal et du budget assainissement – année 2024</p> <p>Après s'être fait présenter les comptes administratifs du budget principal et du budget assainissement :</p> <p>Le conseil municipal arrête les résultats définitifs tels que présentés dans les tableaux donnés en annexe 2.</p> <p>Le maire quitte la salle pour ce vote</p>	Approuvé par 12 voix pour 01 abstention
Délibération n°2025/017	<p>Subventions - Année 2025</p> <p>Le Conseil Municipal décide d'octroyer pour 2025 des subventions à des associations en suivant les propositions de la commission « Associations » selon le tableau joint en annexe 3</p>	Approuvé selon le tableau joint en annexe 3
Délibération n°2025/018	<p>Participation à la mobilité solidaire</p> <p>L'association Mobilité Solidaire Rurale (MSoR) propose un service de transport d'utilité sociale destiné aux résidents des communes du Haut-Limousin-en-Marche et de Gartempe Saint-Pardoux pour des rendez-vous médicaux, familiaux, administratifs, courses, vie locale... L'objectif étant de faciliter les déplacements des personnes isolées ou sans moyen de transport, en renforçant le lien social dans la Région.</p> <p>Afin de soutenir l'association Mobilité Solidaire Rurale face à la demande croissante de ce service de transport, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de lui accorder à l'association une subvention d'un montant de 0.15 € par habitant à partir de 2025.</p>	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2025/019	<p>GSCF (Groupe de secours Catastrophe Français) – Demande de subvention exceptionnelle pour l'Ukraine</p> <p>Dans la délibération 2025/017, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement cette année à ce groupe de pompiers humanitaires d'un montant de 50 €.</p> <p>En conséquence, le Conseil Municipal décide de ne pas accorder de subvention au GSFC pour des urgences exceptionnelles.</p>	Approuvé à l'unanimité

Le tableau récapitulatif des délibérations prises en conseil municipal lors de la séance du 19 mars 2025 a été affiché et publié le 25 mars 2025 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du C.G.C.T.

Mme le Maire
Patricia MARCOUX LESTIEUX



ANNEXE 1

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL au 01/04/2025					
Grade/Emploi	Caté- gorie	Effectif budgétaire	Pourvu	Durée hebdomadaire	Observations
AGENTS TITULAIRES					
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	2	2	▪ 1 poste à 35h	-1 emploi créé au 01/04/2025
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	0	▪ 1 poste à 35h	-1 emploi vacant au 01/04/2025
FILIERE TECHNIQUE					
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	3	1	▪ 1 poste 35h ▪ 1 poste 31.26/35 ^{ème} ▪ 1 poste 31/35 ^{ème}	-2 postes vacants au 01.01.2025 (31.26 et 31/35 ^{ème}) -1 poste 35h pourvu au 01/03/2025
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	4	2	▪ 2 postes 35h ▪ 1 poste 29.10/35 ^{ème} ▪ 1 poste 31/35 ^{ème}	-1 poste à 35h vacant au 01/03/2025 -1 poste 31/35 ^{ème} vacant au 01.01.2025
Adjoint technique territorial	C	3	2	▪ 2 postes à 35h ▪ 1 poste 19.25/35 ^{ème}	-1 poste à 35h en détachement jusqu'au 01/05/2025 -Le poste à 19.25/35 ^{ème} augmenté le 01/11/2022
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Agent spécialisé principal 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	C	1	1	▪ 1 poste 31/35 ^{ème}	
AGENTS NON TITULAIRES SUR EMPLOI PERMANENT					
FILIERE TECHNIQUE					
Adjoint technique territorial	C	2	2	▪ 1 poste 12/35 ^{ème} ▪ 1 poste 31/35 ^{ème}	CDD art.L.332-8-6° créé du 01/09/2024 au 31/08/2026 CDD art L332-8 du CGFP du 01.01 au 01.08.25

ANNEXE 2

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL 2024						
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		107 033,00		488 396,06		595 429,06
Réalisations de l'exercice	973 716,07	1 053 685,43	684 719,85	365 422,51	1 658 435,92	1 419 107,94
Solde de l'exercice		79 969,36	- 319 297,34		- 239 327,98	
Résultat de clôture		187 002,36		169 098,72		356 101,08
Reste à réaliser RAR			498 301,00	207 787,00	498 301,00	207 787,00
Solde des RAR			- 290 514,00		- 290 514,00	
Résultats cumulés		187 002,36	- 121 415,28		- 121 415,28	187 002,36
Résultats définitifs						65 587,08

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ASSAINISSEMENT 2024						
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		18 608,00		104 285,43		122 893,43
Réalisations de l'exercice	60 149,43	86 277,35	141 811,91	70 248,40	201 961,34	156 525,75
Solde de l'exercice		26 127,92	- 71 563,51		- 45 435,59	
Résultat de clôture		44 735,92		32 721,92		77 457,84
Reste à réaliser RAR			352 125,14	95 850,00	352 125,14	95 850,00
Solde des RAR			- 256 275,14		- 256 275,14	
Résultats cumulés		44 735,92	- 223 553,22		- 223 553,22	44 735,92
Résultats définitifs					- 178 817,30	

ANNEXE 3

Liste des associations ayant formulées une demande de subventions	Montant de la subvention	Vote du conseil		
		POUR	CONTRE	ABST.
Associations sportives				
USP	1000	12		2 (BARDU JC et BRACHET X.)
Shogun Karaté	600	14		
Vélo Nature	250	10		4 (DEVERRIERE C.- BARDU JC - NIVARD L. - LASNIER F.)
Gymnastique volontaire « Peyrat Forme »	400	14		
La boule peyrachonne	500	13		1 (NIVARD L.)
Haut Galop Limousin	200	14		
Associations de loisirs				
Art'Abesque	200	14		
Les Amis d'Alsace	200	14		
Comité des Fêtes	200	13		1 (FREDAIGUE-POUPON M.)
Ecole				
Amicale de l'école des 2 Tilleuls	300	14		
Union départementale des DDEN	50	14		
Chasse – pêche				
AAPPMA (section pêche de Bellac)	350	13		1 (FREDAIGUE-POUPON M.)
ACCA de Peyrat de Bellac	450	14		
Associations caritatives				
Les Restaurants du Cœur (Haute-Vienne)	100	14		
Secours Populaire Français	100	14		
FNATH (Fédé Nat des accidentés du travail et des handicapés)	100	14		
Ass. Française des sclérosés en plaque (AFSEP)	50	14		
Planning familial Haute-Vienne	50	14		
Association IELES	50	14		
France Victimes 87	50	14		
Associations diverses				
ANACR (Ass. Nat. Anciens combattants Résistance)	100	13		1 (FREDAIGUE-POUPON M.)
Les conciliateurs de justice	100	14		
APOSNO Tech OVIN	100	14		
GVA de Mézières-sur-Issoire et Bellac	50	14		
Asso Départementale des lieutenants de l'ouveterie	50	14		
Prévention routière Haute-Vienne	50	14		
Sapeurs pompiers humanitaires (GSCF)	50	14		